

Conseil de la Faculté des Lettres du 04 décembre 2017

Délibération

DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES

Désignation de la 1^{ère} catégorie

Membres avec voix délibérative : 37

Membres présents : 30

Membres représentés : 7

Désignations de la 2^{ème} catégorie

1^{er} tour :

Membres avec voix délibérative : 36

Membres présents : 30

Membres représentés : 6

2nd tour :

Membres avec voix délibérative : 36

Membres présents : 29

Membres représentés : 7

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 4 août 2017 portant création de regroupements de composantes à l'université Sorbonne Université ;

Vu les statuts de Sorbonne Université, et notamment l'annexe 2 ;

Vu la décision à l'unanimité du conseil de la faculté des Lettres qu'en cas d'égalité des voix, il est procédé pour la 1^{ère} catégorie à un second tour à la majorité relative, voire à un troisième tour, pour la 2^{ème} catégorie à un troisième tour à la majorité relative. Si, à l'issue du 3^{ème} tour pour chacune des catégories, une personnalité extérieure n'est toujours pas désignée, une nouvelle séance sera convoquée, avec la possibilité de présenter de nouvelles candidatures ;

Vu la désignation par le CNRS de Mme Marie GAILLE au titre de la 1^{ère} catégorie ;

Vu les candidatures proposées par les membres du conseil de la faculté des Lettres ;

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES ONT DESIGNÉ LES PERSONNALITES EXTERIEURES SUIVANTES :

- **1^{ère} catégorie - Représentante ou représentant d'un établissement du second degré du ressort de l'académie de Paris**

37 votants

2 bulletins blancs

35 suffrages exprimés

- Mme Martine BREYTON :

17 suffrages

- M. Patrick ROUIL :

18 suffrages

M. Patrick ROUIL est désigné au titre de la 1^{ère} catégorie.

- *2^{ème} catégorie – Personnalités choisies en raison de leurs compétences et de l'intérêt qu'elles portent aux activités de la faculté des Lettres*

1^{er} tour :

36 votants

1 bulletin blanc

35 suffrages exprimés

- Mme Florence BRAKA :	7 suffrages
- M. Marc CERISUELO :	4 suffrages
- M. Maxime LONLAS :	8 suffrages
- M. Hilaire MULTON :	8 suffrages
- Mme Colette OLIVE :	11 suffrages
- M. Thierry PARDE :	15 suffrages
- Mme Anne-Solène ROLLAND :	17 suffrages

2nd tour :

36 votants

36 suffrages exprimés

- Mme Florence BRAKA :	1 suffrage
- M. Marc CERISUELO :	0 suffrage
- M. Maxime LONLAS :	12 suffrages
- M. Hilaire MULTON :	7 suffrages
- Mme Colette OLIVE :	17 suffrages
- M. Thierry PARDE :	17 suffrages
- Mme Anne-Solène ROLLAND :	18 suffrages

M. Thierry PARDE et Mme Anne-Solène ROLLAND sont désignés au titre de la 2^{nde} catégorie.

**Le président de séance
Doyen d'âge du conseil**

Antoine GARRIGUE

